

# Conditions Générales d'Utilisation du site Espace Industriels

## 1. Préambule

Le GIE SESAM-Vitale est un groupement privé, maîtrise d'œuvre dans le domaine des technologies de l'information et financé par ses « membres », les quatre grandes organisations d'assurance maladie obligatoire (AMO) et les trois grandes fédérations ou organisations de complémentaire santé (AMC).

Chargé d'une mission de service public, le GIE SESAM-Vitale travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé et l'Agence du Numérique en santé (ANS) et est au cœur des nombreux échanges électroniques sécurisés entre les Professionnels de Santé (PS), les assurés sociaux et les organisations d'assurance maladie obligatoire (AMO) et complémentaire (AMC). Ces échanges correspondent à des services qui peuvent être communs aux AMO et AMC, ou spécifiques à chacune de ces familles. Ces services apportent une contribution forte à l'efficacité du système de santé.

A l'heure du virage numérique en santé, le GIE SESAM-Vitale se positionne comme un acteur majeur et continue d'œuvrer pour la modernisation du secteur. Les experts du GIE SESAM-Vitale accompagnent et s'appuient sur un écosystème de plus de 1 500 éditeurs et équipementiers spécialisé en santé pour intégrer les évolutions et développer des solutions d'avenir.

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions qui lui sont dévolues, le GIE SESAM-Vitale diffuse un certain nombre d'informations et de produits (composants logiciels, documentation, ...) à ces membres, partenaires publics, industriels cartes, éditeurs de logiciels, équipementiers, ..., dans le cadre du système de facturation AMO et AMC, de l'homologation lecteurs, des services d'identité numérique et autres services en ligne de l'assurance maladie.

Le GIE SESAM-Vitale a donc mis en place un site Web sécurisé, le site Espace Industriels du Numérique en Santé aux industriels, équipementiers, éditeurs, (...) du Numérique en Santé ci-après dénommé « Espace Industriels ». Ce site permet, notamment, aux Industriels du Numérique en Santé ci-après dénommés « les Industriels ou l'Industriel » de récupérer les éléments susvisés et au GIE SESAM-Vitale d'animer le réseau des Industriels.

L'accès à l'Espace Industriels est gratuit (hors coûts éventuellement liés à votre abonnement auprès d'un fournisseur d'accès).

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le GIE SESAM-Vitale autorise l'accès et l'utilisation du contenu de l'Espace Industriels à un Industriel.

En les acceptant sans réserve, l'Industriel confirme son accord sur les présentes CGU et est informé du traitement des données à caractère personnel des personnes membres de sa structure désignées pour accéder à l'Espace Industriels, ci-après dénommées « Utilisateurs », tel que décrit ci-après. Cette acceptation est matérialisée par une case

dédiée à cocher par une personne habilitée à engager juridiquement l'Industriel, à défaut, ce dernier ne peut pas accéder au site.

Les présentes CGU peuvent être modifiées à tout moment, ce qu'accepte l'Industriel. Dans ce cas, celui-ci sera invité à prendre connaissance et à accepter les nouvelles CGU.

L'Industriel doit se reporter aux CGU en vigueur qui lui sont accessibles de façon permanente.

L'Espace Industriels, son contenu et services, les présentes CGU sont régies par le droit français, quel que soit le lieu d'utilisation. En cas de contestation éventuelle, et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, les tribunaux administratifs français seront seuls compétents pour répondre à ce litige.

## **2. Présentation de l'Espace Industriels**

L'Espace Industriels, permet à l'Industriel de récupérer, via le réseau internet, les éléments mis à sa disposition (composants logiciels, documentation, ... ci-après indifféremment dénommés les « Eléments ») nécessaires pour intégrer les services de l'assurance maladie dans les solutions logicielles.

L'Espace Industriels permet au GIE SESAM-Vitale de diffuser les livrables de développement, de communiquer sur l'actualité et le déploiement des services et de transmettre aux industriels les informations personnalisées utiles pour leur activité.

Cet espace n'est pas accessible à tout public mais nécessite de répondre à des conditions d'éligibilité. L'Espace Industriels est en effet réservé aux entreprises ou organismes ayant une activité d'édition de solution logicielle dans le domaine santé/social, destinée à être mise à disposition/commercialisée auprès de professionnels/structures de santé ou de patients/assurés sociaux.

Par ailleurs, l'accès, par un Industriel éligible, à tous les Eléments mis à disposition sur l'Espace Industriels par le GIE SESAM-Vitale n'est pas systématique et peut être subordonné, pour certains Eléments, à certaines conditions (cumulatives ou non) :

- ✓ la qualité des Industriels. Exemples : éditeurs ou industriels agréés/homologués SESAM-Vitale, éditeurs de logiciels pour une catégorie d'utilisateurs (Professionnels de Santé libéraux, établissements de santé, transporteurs sanitaires, structures du médico-social, services de santé au travail interentreprises, patients/assurés sociaux), industriels ayant signé un contrat d'homologation pour un équipement de lecture, Organisme Concentrateur Technique, opérateurs techniques pour le compte d'un régime d'Assurance Maladie, industriels de la carte Vitale, ... ;
- ✓ la signature par les Industriels de contrats octroyant des droits sur les éléments mis à disposition sur l'Espace Industriels. Exemples : Protocole d'agrément des logiciels d'élaboration de Factures Electroniques sécurisées pour les Professionnels de Santé, Contrats d'homologation, Convention de mise à disposition du package API de lecture Vitale, convention d'autorisation des logiciels intégrant l'accès aux Téléservices offerts par l'Assurance Maladie aux professionnels de santé, contrats d'expérimentation divers, ...

L'Industriel a accès, sur l'Espace Industriels, à un certain nombre d'Eléments sélectionnés en fonction de sa qualité et/ou de la signature d'un contrat particulier tel qu'indiqué ci-dessus.

Par ailleurs, l'Industriel est informé que la politique de déploiement des Eléments du GIE SESAM-Vitale peut évoluer (ex : un Elément ou groupe d'Eléments est déclaré hautement sensible et son mode de déploiement est modifié / arrêt de production d'un service/obsolescence d'un ou plusieurs livrables) et par conséquent son accès à l'Espace Industriels peut en être modifié.

### **3. Accès à l'Espace Industriels**

L'Industriel fait une demande d'accès à l'Espace Industriels en remplissant un formulaire d'inscription disponible depuis la page de connexion de l'Espace Industriels (<https://industriels.sesam-vitale.fr>). Le formulaire est dûment complété avec notamment les informations d'identification de l'Industriel, la nature d'activité, le besoin métier et la liste des Utilisateurs (personnes membres de la structure de l'Industriel, dont la personne nommée pour gérer le compte de l'Industriel et qui aura les droits d'administration du compte) désignées pour accéder à l'Espace Industriels.

Suite l'acceptation des présentes CGU par une personne habilitée à engager juridiquement l'Industriel, un accusé de réception contenant les CGU acceptées est envoyé par e-mail à cette personne.

Le GIE SESAM-Vitale analyse la complétude de la demande par rapport aux informations légales de la société/de l'organisme, à la nature de l'activité et au besoin de l'Industriel et/ou des contrats particuliers ayant trait aux missions du GIE SESAM-Vitale que l'Industriel a pu signer, afin de déterminer, si l'accès peut être ouvert et dans l'affirmative, les groupes d'Eléments auxquels l'Industriel peut avoir accès.

Si l'accès à l'Espace Industriels est accordé à l'Industriel, un e-mail confirmant l'inscription est transmis au représentant légal. Si ce n'est pas une personne habilitée à engager juridiquement l'Industriel qui a accepté les présentes CGU, charge au destinataire du mail précité d'en avvertir immédiatement le GIE SESAM-Vitale.

A défaut d'instruction contraire de la part du destinataire du mail de confirmation d'acceptation des CGU et donc de l'inscription de sa société/organisme à l'Espace Industriels, le GIE SESAM-Vitale informe ensuite le(s) Utilisateur(s) désigné(s) par mail que son/leur compte(s) est activé. L'accès à l'Espace Industriels est autorisé pour l'Utilisateur sur les groupes d'Eléments auxquels l'Industriel peut avoir accès.

L'ouverture des droits d'accès est autorisée pour une durée équivalente à la conformité de l'Industriel aux critères d'éligibilité d'accès et, s'agissant de chaque Utilisateur, de sa présence au sein du personnel de l'Industriel et du maintien de ses fonctions justifiant son accès. Charge à la personne nommée pour gérer le compte de l'Industriel de mettre régulièrement à jour la liste des Utilisateurs autorisé à avoir un compte d'accès à l'Espace Industriels depuis son compte en ligne.

Le GIE SESAM-Vitale se réserve le droit de clôturer l'accès à l'Espace Industriels à l'Industriel ou à un ou plusieurs des Utilisateurs, en cas de non-respect des stipulations des présentes CGU ou d'utilisation abusive du site et de son contenu.

L'Industriel bénéficie d'une assistance technique fournie par le GIE SESAM-Vitale en ce qui concerne l'accès à l'Espace Industriels.

A cet effet, le GIE SESAM-Vitale a mis en place une adresse de messagerie électronique [centre-de-service@sesam-vitale.fr](mailto:centre-de-service@sesam-vitale.fr) sur laquelle l'Industriel doit soumettre ses demandes de

support ainsi qu'une hot-line téléphonique dont le numéro figure sur le site web du GIE SESAM-Vitale ([www.sesam-vitale.fr](http://www.sesam-vitale.fr)).

Le périmètre de cette assistance est limité au fonctionnement de l'Espace Industriels et ne concerne en aucun cas l'utilisation des Eléments mis à disposition.

Le GIE SESAM-Vitale se réserve la faculté de refuser toute demande d'assistance technique de l'Industriel dès lors que cette demande :

- s'inscrit en dehors du périmètre de l'assistance technique présenté ci-dessus,
- présente un caractère récurrent, fantaisiste ou abusif.

#### **4. Disponibilité de l'espace Industriels**

L'Espace Industriels est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'exception de contraintes liées à l'exploitation informatique, des cas de force majeure, de difficultés techniques, de difficultés liées à la structure du réseau de télécommunication ou de problèmes liée à la sécurité du site.

Pour des raisons de maintenance, le GIE SESAM-Vitale pourra interrompre l'accès au service et s'efforcera d'en avertir préalablement l'Industriel et/ou les Utilisateurs. Cette interruption pourra également être indiquée sur la page d'accueil de l'Espace Industriels.

L'indisponibilité de l'Espace Industriels ne donne droit à aucune indemnité.

Le GIE SESAM-Vitale ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à une absence de disponibilité de l'Espace Industriels pour l'un des motifs susmentionnés.

#### **5. Utilisation du contenu de l'Espace Industriels**

L'Industriel s'engage à ne pas utiliser le contenu de l'Espace Industriels à d'autres fins que la réalisation des missions liées à l'activité lui ayant permis d'accéder à cet espace conformément à l'article « Modalités d'accès à l'Espace Industriels ci-dessus ».

Toute reproduction à des fins commerciales des informations présentées sur l'Espace Industriels doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du GIE SESAM-Vitale.

Si l'Industriel souhaite faire connaître les informations contenues dans le site, il doit contacter le GIE SESAM-Vitale. De la même façon, toute rediffusion des pages du site est interdite sans autorisation de la part du GIE SESAM-Vitale. L'Industriel doit, en outre, informer les destinataires des copies de la provenance réelle des pages et de leur statut de copie.

L'utilisation, quelle qu'elle soit, des Eléments disponibles sur l'Espace Industriels, notamment les composants logiciels, se fait aux risques et périls de l'Industriel. Cette utilisation s'effectue sous ses seuls contrôles, direction et responsabilité.

Il appartient à l'Industriel de s'assurer :

- qu'il dispose de la compétence, notamment technique, humaine et matérielle nécessaire pour exploiter les Eléments ainsi mis à disposition ;
- que son organisation, notamment son personnel, est susceptible d'exploiter avec toute l'efficacité et la sécurité requises lesdits Eléments.

Les Eléments mis à disposition sur l'Espace Industriels sont transmis à l'Industriel en leur état de développement sans garantie. Le GIE SESAM-Vitale ne peut assurer que les

Eléments mis à dispositions fonctionneront sans bugs. Ce qu'accepte l'Industriel par les présentes.

Dans l'hypothèse où l'Industriel découvrirait dans les Eléments mis à disposition une anomalie, il a l'obligation d'en informer immédiatement et exclusivement le GIE SESAM-Vitale.

## **6. Confidentialité**

L'Industriel s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature, commerciale, industrielle, financière, nominative, etc., dont il aurait eu connaissance à l'occasion de son accès à l'Espace Industriels, sauf autorisation expresse du GIE SESAM-Vitale (donnée ponctuellement ou de façon plus générale dans la licence ou le contrat applicables aux Eléments concernés).

L'Industriel reconnaît que toute divulgation léserait les intérêts du GIE SESAM-Vitale et engagerait sa responsabilité.

L'Industriel s'engage conformément aux articles 1120 et 1384 du Code civil, au respect par ses préposés, mandataires ou sous-traitants dûment autorisés, de l'engagement de confidentialité exposé ci-dessus.

Dans l'hypothèse où l'Industriel ne respecterait pas son engagement, il s'expose à une interdiction d'accès à l'Espace Industriels. En outre, en cas de violation de l'obligation de confidentialité, l'Industriel s'expose à des indemnités, qui seront fixées par le tribunal compétent au regard notamment de la violation des dispositions légales applicables au secret des affaires.

La destruction des Eléments téléchargés sur l'Espace Industriels ou la fin de son accès à l'Espace Industriels pour quelques raisons que ce soit, n'a pas pour effet de lever l'obligation de confidentialité à laquelle est tenue l'Industriel.

*A noter*: le mot de passe et l'identifiant attribués par le GIE SESAM-vitale sont des informations strictement personnelles. Un Utilisateur a l'interdiction absolue de divulguer ses, mot de passe et identifiant y compris au sein même de la structure qui l'emploie.

## **7. Propriété intellectuelle**

L'Espace Industriels relève de la réglementation applicable à la propriété intellectuelle.

L'ensemble des textes, photos et illustrations contenus sur le site sont la propriété du GIE SESAM-Vitale. Vous ne pouvez pas les réutiliser pour les intégrer dans une page web ou tout autre document, même partiellement.

### **7.1. Propriété des Eléments**

Les Eléments mis à disposition sur l'Espace Industriels appartiennent majoritairement au GIE SESAM-Vitale. Ils peuvent également appartenir aux membres du GIE SESAM-Vitale, à ses partenaires institutionnels ou relever de licences se trouvant gracieusement sur le marché. En tout état de cause, le GIE SESAM-Vitale détient des éventuels autres propriétaires cités le droit de concéder de diffuser les Eléments sur l'Espace Industriels.

En aucun cas l'autorisation d'accès à l'Espace Industriels n'octroie à l'Industriel un quelconque droit de propriété sur les Eléments mis à disposition.

## **7.2. Concession de droits**

D'une manière générale et sauf cas particuliers visés ci-après, le GIE SESAM-Vitale, concède à l'Industriel qui accepte avec toutes les garanties de droit et de fait, un droit personnel, non cessible, non transmissible et non exclusif d'exploiter, sur le territoire d'un État membre de l'Union Européenne, les Eléments mis à disposition, et ce, uniquement dans le cadre de l'activité lui ayant permis d'être autorisé à accéder à l'Espace Industriels (nature des activités, éventuels contrats signés avec le GIE SESAM-Vitale ou ses membres ou partenaires, ...).

Au sens des présentes, le droit d'exploitation concédé par le GIE SESAM-Vitale à l'Industriel s'entend également du droit de reproduire et d'intégrer, le cas échéant pour les composants logiciels, tout ou partie des Eléments dans le cadre défini ci-avant.

Les Eléments doivent être exploités :

- conformément aux stipulations des présentes CGU ;
- conformément à leur destination ;
- avec soin.

Le droit d'exploitation des Eléments est accordé pour toute la durée d'accès de l'Industriel à l'Espace Industriels.

Toute exploitation non expressément autorisée par le GIE SESAM-Vitale au titre des présentes serait considérée comme illicite conformément aux dispositions de l'article L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle.

Toute autre exploitation, notamment territoriale, est interdite sauf autorisation expresse du GIE SESAM-Vitale.

L'Industriel reconnaît que toute autre exploitation des Eléments constitue un acte de contrefaçon et l'expose à des poursuites civiles et pénales de la part du GIE SESAM-Vitale.

En cas de litige avec l'Industriel sur les stipulations ci-dessus ou un des contrats, conventions, licences ou protocoles visés ci-dessus ou globalement sur une problématique liée au droit de la propriété intellectuelle et jusqu'à la résolution de celui-ci, le GIE SESAM-Vitale se réserve le droit de suspendre l'accès de l'industriel à l'Espace Industriels.

## **7.3. Cas particuliers**

Si les droits et obligations définis dans les cas particuliers ci-dessous diffèrent des stipulations générales figurant à l'article 7.2 ci-dessus, ce sont ceux de l'article ci-dessous qui s'appliquent.

Les droits accordés à l'Industriel sur les Eléments auxquels il a accès sur l'Espace Industriels peuvent être régis de manière particulière :

- soit dans les contrats, conventions, licences, protocoles ..., que l'Industriel a signés avec le GIE SESAM-Vitale ou ses membres ou partenaires (CNDA, Cnam, ANS...). Ces documents contractuels octroient à l'Industriel un certain nombre de droits sur les Eléments mis à disposition assortis d'obligations. L'Industriel est tenu de respecter strictement ces obligations contractuelles et l'étendue des droits accordés sous peine notamment de se voir retirer le bénéfice de l'accès à l'Espace Industriels.
- soit dans des licences présentes directement sur l'Espace Industriels et associées à certains des Eléments mis à disposition. En acceptant les présentes CGU, l'Industriel



s'engage sans restriction, ni possibilité de rétractation, à respecter intégralement ces licences et les droits et obligations qu'elles contiennent. De la même façon que ci-dessus, le non-respect des licences susvisées par l'Industriel entraîne notamment le retrait du droit d'accès à l'Espace Industriels.

## **8. Protection des Données à caractère personnel**

Le GIE SESAM-Vitale s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de l'ensemble des données à caractère personnel qui lui sont confiées dans le respect de la vie privée des personnes.

Dans le cadre de la mise à disposition de l'Espace Industriels, le GIE SESAM-Vitale est amené à traiter des données à caractère personnel des Utilisateurs en qualité de responsable de traitement.

Le traitement des données des Utilisateurs a pour finalités :

- Aider au développement et au déploiement, via le réseau des industriels, des produits et services des membres AMO et AMC ou des partenaires du GIE SESAM-Vitale ;
- Mettre à disposition l'Espace Industriels, les Eléments et les fonctionnalités qu'il contient ;
- Gérer le compte Espace Industriels des Utilisateurs ;
- Gérer l'abonnement à la newsletter et aux mailings automatiques transmis par le GIE SESAM-Vitale ;
- Envoyer des communications à but informatif voire incitatif (ex : communication pour inciter à une montée de version du produit ou service de l'Industriel, alertes techniques sur les environnements de production) ;
- Animer le réseau des Industriels :
  - Réaliser des enquêtes auprès des Utilisateurs ;
  - Organiser des événements en lien avec les missions du GIE SESAM-Vitale (ex : organisation des Journées Nationales des Délégués du Numérique en Santé, webinaires, réunions plénières...);
  - Animer des espaces d'échanges entre industriels dans lesquels l'identité des utilisateurs participants est partagée avec les autres membres.
- Réaliser des statistiques de fréquentation de l'Espace Industriels

Ces données ont été collectées soit directement auprès de chaque Utilisateur, soit auprès de l'Industriel ou encore des membres du GIE SESAM-Vitale ou de ses partenaires institutionnels.

Hormis l'abonnement à la newsletter, les mailings automatiques et les prises photos et vidéos dont le traitement de données se fait sur la base du consentement de l'Utilisateur et le traitement des cookies (voir ci-dessous), le traitement des données des Utilisateurs se fait sur la base légale de l'intérêt légitime du GIE SESAM-Vitale à exécuter ses missions de déploiement des services AMO-AMC ou du numérique en santé vers les offreurs de soins, via les industriels et éditeurs fournisseurs de solutions aux professionnels de santé (PS) et

patients/assurés sociaux, et de garantie de la cohérence et de l'interopérabilité des services dans les systèmes d'information des PS.

Les données des Utilisateurs traitées sont :

- les données d'identification,
- les coordonnées de contact (coordonnées professionnelles),
- les données professionnelles (fonction, poste),
- les vidéos et photos issus des événements auxquels l'Utilisateur participe si ce dernier a accepté la prise de vue et/ou l'enregistrement de son image et de sa voix,
- des traces :
  - logs de connexion
  - logs d'acceptation des CGU : horodatage, nom et prénom de la personne habilitée à engager juridiquement la société (ces dernières données sont issues du formulaire d'inscription complété par l'Industriel)
  - des cookies (voir article concernant les cookies ci-dessous)

Les données sont stockées dans la base de données de référence des industriels du numérique en santé du GIE SESAM-Vitale.

Durées de conservation :

- les données d'identification, les coordonnées de contact et professionnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des missions qui lui sont confiées, sauf demande d'effacement de la part de l'Industriel ou de l'Utilisateur.
- les données contenues dans le formulaire d'inscription sont conservées tant que le compte utilisateur est valide
- les réponses aux enquêtes qui contiennent des données à caractère personnel sont conservées tant que le compte utilisateur est valide
- les vidéos des webinaires sont conservées pendant la durée indiquée par le GIE SESAM-Vitale lors des inscriptions à ceux-ci
- les traces sont conservées pour une durée de 6 mois
- les discussions d'échanges (exemple : Forum) et les données associées sont effacées sur demande de l'Utilisateur, sinon elles sont conservées jusqu'à suppression de son compte par l'Industriel ou l'Utilisateur et en cas d'inactivité de l'Utilisateur sur l'espace de discussion pendant une durée maximum de 6 mois à compter de l'inactivité constatée. Cette dernière suppression se fait sous la forme suppression de l'identité de l'Utilisateur mais pas du contenu des discussions déjà publiées.

Les données précitées sont destinées aux services du GIE SESAM-Vitale et peuvent être communiquées, pour certains projets, à ses membres et à ses partenaires institutionnels (notamment Ministère de la Santé ou Agence du Numérique en Santé - ANS) ou être rendues publiques pour certains cas délimités (mise à disposition d'une vidéo d'un webinaire enregistré sur les réseaux sociaux par exemple).

Le GIE SESAM-Vitale ne transfère pas les données traitées en dehors de l'Union Européenne.



Les Utilisateurs peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données. Ils peuvent également s'opposer au traitement de leurs données. (Consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur les droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données personnelles dans ce dispositif, contacter le GIE SESAM-Vitale à l'adresse : [dpo@sesam-vitale.fr](mailto:dpo@sesam-vitale.fr).

Enfin, les Utilisateurs ont le droit de d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel à l'adresse suivante : CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 7.

## **9. Gestion des cookies**

Un cookie est un petit fichier texte enregistré sur l'ordinateur/smartphone/tablette lorsque l'utilisateur d'un service visite par exemple une page web.

Ce fichier est généré par le serveur du site consulté et il est envoyé au navigateur Internet utilisé qui l'enregistre sur le disque dur du poste de travail de l'utilisateur. Les cookies ont différents usages.

La politique des cookies est accessible sur <https://industriels.sesam-vitale.fr/web/industriels/cookies>

## **10. Responsabilité**

Chacune des Parties exerce ses prérogatives et exécute les obligations qui sont à sa charge au titre des présentes CGU sous ses seules directions et responsabilités.

En aucun cas, le GIE SESAM-Vitale n'est responsable des dommages indirects tels que trouble commercial quelconque, perte de bénéfices, perte d'image de marque subi par l'Industriel ou par un tiers, qui pourrait résulter de son accès et utilisation de l'Espace Industriels.

L'Industriel est seul responsable de l'utilisation faite des Eléments qu'il a pu télécharger sur l'Espace Industriels. La responsabilité du GIE SESAM-Vitale, ou de l'un des propriétaires des Eléments mis à disposition sur l'Espace Industriels, ne saurait notamment être engagée en cas de dysfonctionnements du Système d'Information de l'Industriel faisant suite à l'exploitation faite desdits Eléments.